

Monsieur le Recteur,

À la suite de mes collègues chefs d'établissement, j'interviens au nom des personnels administratifs.

Nos métiers connaissent depuis plusieurs années une crise profonde d'attractivité.

Les collègues expriment une perte de sens dans leurs missions et des difficultés croissantes à maintenir un service public de qualité. Les EPLE comme les services tiennent, mais trop souvent au prix d'un investissement personnel invisible : ni reconnu dans la rémunération, ni compensé en temps, même pas par un simple CET.

Le rapport du sénateur Olivier Pacaud, rendu public le 22 mai 2024, a confirmé l'évidence : le ministère souffre d'un sous-effectif structurel des personnels administratifs. Ce constat, porté par un sénateur de la majorité de droite, ne peut être taxé de corporatisme.

Or, la réponse gouvernementale actuelle est inquiétante : suppression d'un fonctionnaire sur trois, gel persistant du point d'indice, extension à 7 jours de carence, maintien de l'amputation des indemnités en cas de maladie, remise en cause des jours fériés.

Dans le même temps, les nouveaux logiciels déployés (RenoIRH, Opale, Diamant...) sont loin d'être fiables, souvent plus chronophages que les précédents. Plutôt que de corriger ces dysfonctionnements, le ministère vante leurs mérites et envisage déjà des regroupements comptables, voire d'établissements, pour pallier les postes vacants.

Ces orientations ne visent pas seulement à réduire la dépense publique : elles participent à une réduction progressive des services publics, en leur retirant les moyens de fonctionner.

Et pourtant, de nombreux économistes reconnus ont proposé d'autres voies crédibles pour réduire le déficit, sans affaiblir ainsi l'État social.

Ce choix est lourd de conséquences dans une société où l'écart se creuse entre catégories sociales favorisées – souvent héritières – et celles dont le travail ne permet plus de vivre dignement. Plutôt que de répondre aux attentes légitimes des plus fragiles, le gouvernement contribue à les fragiliser davantage.

Or, l'Éducation nationale demeure l'un des derniers piliers de l'égalité républicaine : elle offre à tous l'accès au savoir et à la citoyenneté. Mais que devient ce principe lorsque, dans nos établissements, des élèves dorment à la rue, lorsque des familles ne peuvent plus participer aux voyages scolaires pour raisons financières, et que certaines renoncent même à la demi-pension ? Lorsque l'absence d'assistantes sociales ou de crédits suffisants empêche d'accompagner les élèves et leurs familles ?

Nous, personnels administratifs, avons tenu le service ces dernières années par notre engagement. Mais la confiance, Monsieur le Recteur, ne pourra pas toujours suppléer l'absence de moyens. Préserver un service public ambitieux exige des actes, pas seulement des discours.